

Communiqué de presse

Journée internationale contre la corruption du 9 décembre 2021

Journée internationale contre la corruption : les chantiers demeurent, en Suisse aussi

Berne, le 9 décembre 2021 – Le bilan de la Journée internationale de lutte contre la corruption est mitigé. Si la Suisse va bientôt enfin légiférer pour instaurer la transparence dans le financement de sa vie politique, elle fait en revanche du surplace dans d'autres domaines : sa législation anti-blanchiment d'argent n'est ainsi toujours pas conforme aux normes minimales internationales. Il n'est dès lors pas étonnant qu'elle ait une fois de plus défrayé la chronique avec les « Pandora Papers ». La Suisse présente en outre des carences dans le domaine des poursuites pénales engagées contre des entreprises.

Fêtée le 9 décembre, la Journée internationale contre la corruption célèbre l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2003 à Mérida (Mexique), le premier instrument contraignant de lutte contre la corruption de portée mondiale, que la Suisse a ratifié. Depuis cette date, des progrès ont certes été accomplis dans le monde en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, mais les chantiers restent importants, y compris en Suisse, qui a toujours une longueur de retard dans la mise en œuvre des normes internationales minimales sur des points importants.

« Pandora Papers » : les intermédiaires suisses pointés du doigt

La récente enquête des « Pandora Papers » a montré une fois de plus que la corruption et le blanchiment d'argent restent très répandus. En outre, elle braque derechef les projecteurs sur le rôle problématique que jouent des acteurs suisses. Il s'avère en effet à nouveau que des avocats, des notaires, des fiduciaires et d'autres conseillers gèrent des sociétés offshore servant à réaliser des transactions illégales. Face à cette réalité, il est inquiétant que, lors de la révision de la loi contre le blanchiment d'argent ce printemps dernier, le Parlement suisse ait exclu de son champ d'application la constitution et la gestion par des avocats et des notaires de sociétés de domicile et de trusts, une activité qui comporte pourtant de nombreux risques. De la sorte, le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent présente toujours des failles inquiétantes et ne satisfait pas encore aux normes minimales internationales. Nous pouvons d'ores et déjà nous attendre à des critiques du GAFI, l'organe interétatique chargé de la lutte contre la corruption. Il est urgent de soumettre les notaires, les avocats, les agents immobiliers et d'autres professions juridiques libérales, ainsi que les experts-comptables, à des obligations de diligence et de communiquer suffisamment étendues pour prévenir le blanchiment d'argent.

Transparence du financement de la vie politique : la balle est dans le camp du Conseil fédéral et des cantons

Transparency Suisse se félicite que les Chambres fédérales aient adopté l'été dernier un contre-projet à l'initiative populaire « Plus de transparence dans le financement de la vie politique ». Le Parlement a ainsi donné suite à l'une des principales revendications de notre organisation et franchi un pas important pour jeter de la lumière dans les zones d'ombre du financement de la vie politique : le corps électoral pourra enfin savoir, lors des élections et des votations fédérales, qui influe sur la formation de l'opinion politique et avec quels moyens financiers. La balle est désormais dans le camp du Conseil fédéral, qui a la mission d'adopter une ordonnance d'application efficace qui exclut toutes les failles possibles.

Il est cependant aussi important que les cantons adoptent des lois pour régir ce domaine. Ils sont en effet encore nombreux à ne pas disposer de règles de transparence applicables aux élections et aux votations cantonales. Or, à l'échelon cantonal également, l'intégrité des scrutins dépend fortement de la possibilité de savoir qui influe sur la formation de l'opinion politique et avec quels moyens financiers.

Responsabilité pénale des entreprises : les carences de la loi et de son application

En Suisse comme dans de nombreux autres pays, les entreprises sont passibles de sanctions si elles n'ont pas pris toutes les dispositions raisonnables et nécessaires pour prévenir de graves infractions, comme la corruption et le blanchiment d'argent, commises dans l'exercice de leurs activités commerciales. Bien que cette disposition soit en vigueur depuis près de 20 ans et que, selon des sondages, un cinquième des entreprises suisses actives à l'exportation soient impliquées dans des cas de corruption, le nombre d'entreprises condamnées est très faible.

Cette situation s'explique principalement par les faiblesses de la norme pénale elle-même ainsi que par les insuffisances des instruments de procédure pénale et de la pratique des ministères publics. Il faut donc de toute urgence améliorer la réglementation, l'application et la transparence du droit pénal des entreprises, comme l'a montré Transparency Suisse dans son étude « Punissabilité de l'entreprise »¹ publiée le printemps dernier.

Contact médias :

Martin Hilti, directeur

Transparency International Suisse

Tél. : +41 (0)31 382 35 50

Courriel : martin.hilti@transparency.ch

###

Transparency International Suisse (« Transparency Suisse ») est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. Transparency Suisse prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch/fr

¹ Voir le site <https://transparency.ch/fr/publication/punissabilite-de-lentreprise-reglementation-lacunaire-application-insatisfaisante-transparence-insuffisante/>